



Protocole de la liste des classements « open »

Quatre fois par année, Tennis Canada fait parvenir à la Fédération internationale de tennis (ITF) un classement de ses 500 premiers joueurs (hommes et femmes) des classements open. L'ITF utilise cette liste pour gérer les inscriptions à ses tournois professionnels (tableau principal, qualifications, substitués) et l'ordre d'acceptation des joueurs qui ne possèdent pas de classement professionnel.

Tennis Canada fera parvenir les listes selon l'échéancier suivant :

1. Dernière semaine de janvier
2. Dernière semaine de mai
3. Dernière semaine d'août
4. Dernière semaine d'octobre

Veillez prendre note qu'une fois la nouvelle liste de classement sera envoyée, elle ne sera utilisée que pour les tournois dont la date limite d'inscription n'est pas arrivée à échéance. Si la date limite d'inscription est déjà passée, l'ancienne liste servira de référence. Plusieurs joueurs remarqueront que la liste des classements open ne correspond pas à celle des classements canadiens. En effet, Tennis Canada insère les meilleurs juniors possédant un classement junior dans la liste du classement open envoyée à l'ITF. La raison de cette pratique est de s'assurer que les juniors qui investissent leur temps et leurs efforts à améliorer leur classement junior ITF (et qui n'ont peut-être pas la chance de faire de même pour leur classement open) puissent avoir l'occasion de participer à des tournois professionnels d'entrée de gamme.

Après avoir soigneusement examiné la situation, nous avons décidé d'insérer les juniors de la façon suivante :

Garçons

- Les garçons classés dans le Top 300 de l'ITF seront insérés à partir de la 40^e place
- Les garçons classés entre le 301^e et le 500^e rang ITF seront insérés à partir de la 55^e place
- Les garçons classés entre le 501^e et le 1000^e rang ITF seront insérés à partir de la 70^e place
- Les garçons classés entre le 1001^e et le 1500^e rang ITF seront insérés à partir de la 85^e place.





Filles

- Les filles classées dans le Top 500 de l'ITF seront insérées juste après la dernière joueuse possédant un point de la WTA
- Les filles classées entre le 501^e et le 1000^e rang ITF seront insérées à partir de la 45^e place
- Les filles classées entre le 1001^e et le 1500^e rang ITF seront insérées à partir de la 60^e place.

N. B. :

Pour les juniors possédant un classement open et un classement ITF, nous utiliserons le classement le plus haut des deux. Afin d'assurer l'équité des protocoles, ils seront évalués annuellement.

Sur demande, les joueurs de la NCAA seront insérés à partir de la 300^e place chez les garçons et au bas de la liste chez les filles. Veuillez noter que seuls les citoyens canadiens représentant le Canada (ITF/ATP/WTA) seront inclus dans la liste envoyée à l'ITF même s'ils figurent dans le site Web des classements Banque Nationale.

